GEORGES BORDONOVE

HENRI IV

1589-1610

PÈRE DE LOUIS XIII

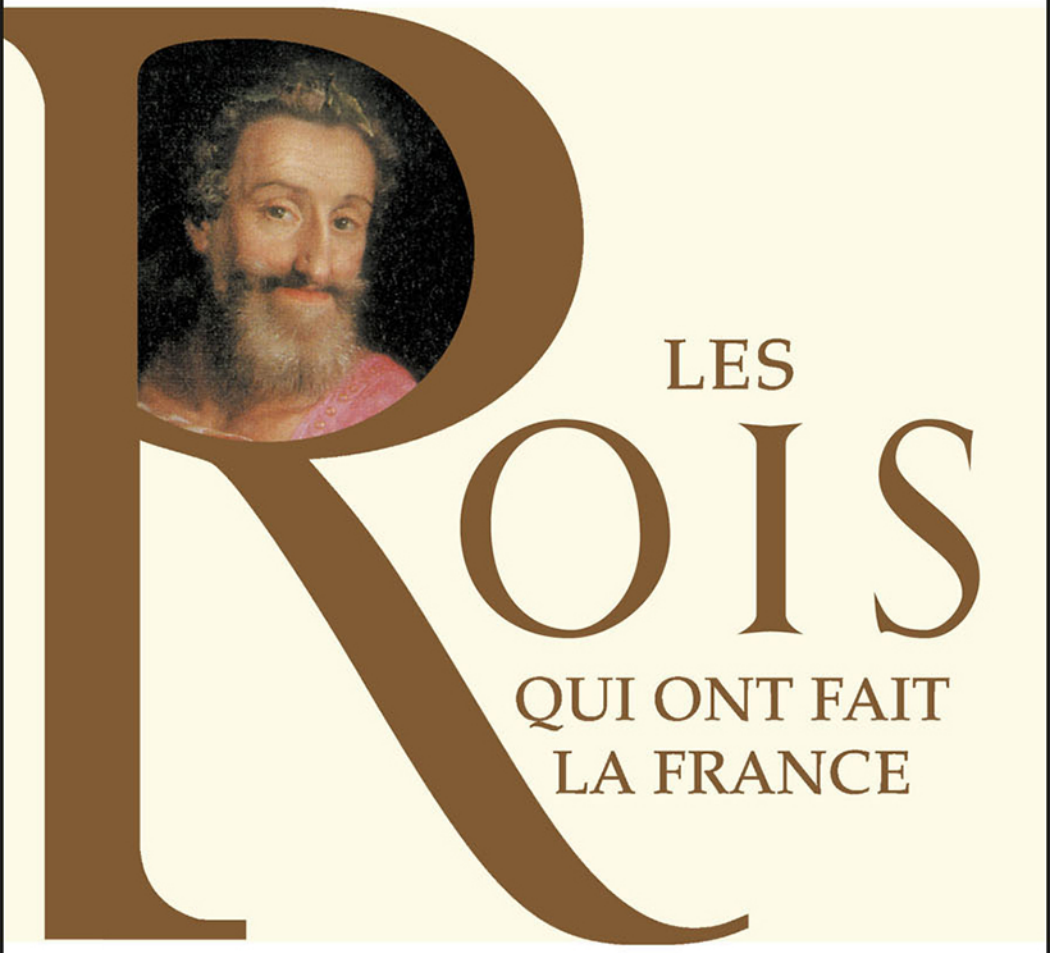

Pygmalion

Extrait de la publication

HENRI IV
Le Grand

La vie d'Henri IV est pareille à ces gaves pyrénéens qui l'ont vu naître. Venu de son petit royaume de Navarre et de sa principauté de Béarn, il se retrouve roi sans couronne, sans femme, sans argent. Il conquiert alors pièce à pièce son royaume, met fin aux guerres de religion, relève la France de ses ruines, restaure en dix années seulement son économie, lui rend sa place en Europe. Fondateur de la dynastie des Bourbons, personnalité complexe, chaleureuse, fascinante, homme de guerre mettant toujours la loi au-dessus de la force et la paix au-dessus de la gloire, Henri IV reste le plus populaire et le plus aimé de nos rois. Au-delà de « la poule au pot », du « panache blanc » et du Vert Galant, il est indubitablement le roi de cœur des Français.

Le château de Pau, où naquit Henri IV.
Il a été profondément remanié.

GEORGES BORDONOVE

Lauréat de l'Académie française et de la Bourse Goncourt du récit historique, Grand Prix des libraires, officier de la Légion d'honneur, Georges Bordonove conte la superbe épopée des rois qui ont fait la France.
Refusant les facilités d'une vulgarisation simpliste de l'Histoire, il la clarifie afin d'en mieux traduire les palpitations vraies et les étonnantes analogies avec notre époque.

Pygmalion

13-IV P Création Studio Flammarion Détail d'un portrait d'Henri IV en armure, par Frans Pourbus le Jeune, Château de Versailles et de Trianon © Akg-Images/Erich Lessing – Château de Pau © Pearson Douglas/SIME-4Corners Images/Photononstop

Les Rois
qui ont fait
la France

HENRI IV

Le Grand

CHEZ LE MÊME ÉDITEUR

Les biographies des 54 rois de France

Les Rois qui ont fait la France
par *Georges Bordonove*

Les Précurseurs :
Clovis – Charlemagne

Les Capétiens :
Hugues Capet, le fondateur
Philippe Auguste – Saint Louis
Philippe le Bel

Les Valois :
Jean II le Bon – Charles V – Charles VI – Charles VII
Louis XI – Louis XII – François Ier – Henri II – Charles IX
Henri III

Les Bourbons :
Henri IV – Louis XIII – Louis XIV – Louis XV
Louis XVI – Louis XVIII – Charles X – Louis-Philippe

Histoire des Rois de France
par *Ivan Gobry*

Les Mérovingiens :
Clotaire Ier – Dagobert Ier – Clotaire II

Les Carolingiens :
Pépin le Bref – Louis Ier – Charles II – Louis II
Louis III, Carloman et Charles le Gros – Charles III
Louis IV – Lothaire – Louis V

Les Capétiens :
Eudes – Robert Ier – Raoul – Robert II – Henri Ier
Philippe Ier – Louis VI
Louis VII – Louis VIII
Philippe III – Louis X – Philippe V – Charles IV

Les Valois :
Philippe VI – Charles VIII – François II

Extrait de la publication

GEORGES BORDONOVE

Les Rois
qui ont fait
la France

HENRI IV

Le Grand

Pygmalion

Pour la commodité du lecteur, les textes cités ont été légèrement actualisés, sans que leur sens et leur saveur aient été dénaturés. En outre, afin de ne pas alourdir le récit, un index biographique donnant sur les principaux personnages les renseignements utiles a été placé à la fin de l'ouvrage.

Sur simple demande à
Pygmalion, 87 quai Panhard et Levassor, 75647 Paris Cedex 13
vous recevrez gratuitement notre catalogue
qui vous tiendra au courant de nos dernières publications.

© 1981 Éditions Pygmalion/Gérard Watelet, Paris
© 2013 Pygmalion, département de Flammarion pour la présente édition
ISBN : 978-2-7564-0996-2

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5 (2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).
Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Extrait de la publication

Ce quarantième livre
à ma femme
qui, dans cette longue
marche à travers les sentiers
de l'humanité, fut
ma compagne assidue.

B.

Les vrais politiques connaissent mieux les hommes que ceux qui font métier de philosophie : je veux dire qu'ils sont plus vrais philosophes.

VAUVENARGUES

Extrait de la publication

Extrait de la publication

Première partie

ENFANCE ET JEUNESSE

I

LES ASCENDANCES

Dans son besoin – ou sa manie – de « mémoriser » toute chose, notre époque ressuscite les arbres généalogiques. Ce devient une mode d'établir son arbre, de retrouver l'histoire de sa famille. Dépliants innombrables, luxueuses publications y invitent tout un chacun. C'est une contradiction de plus à notre compte. Mais il est vrai que ces images d'arbres aux ramifications complexes, souvent inattendues, parlent aux yeux. Les familles naissent, en effet, croissent, s'exténuent et finissent par s'éteindre à la façon des chênes d'une forêt : à moins que leurs racines, acharnées à vivre, ne rejettent quelque rameau qui bientôt s'habillera de feuilles et portera ses propres fruits. Jadis, la mémoire des familles n'avait pas besoin d'être fixée ; elle était une substance vivante, un terreau dont on se nourrissait. On ne croyait pas être plus que le maillon d'une chaîne. On appartenait à une lignée de laboureurs, de soldats, d'ouvriers, de marchands. La patience végétale, les poussées de sève saisonnières, les luttes séculaires des arbres de la forêt cherchant à s'élever pour accaparer le soleil et, peut-être, les chants d'oiseaux, c'étaient

exactement celles des familles de naguère, quelles qu'elles fussent d'ailleurs. Il était rare que, sur un coup de dés du hasard, on parvînt au sommet de l'échelle sociale en une génération. Il y avait alors une germination préalable, une maturation, si l'on veut un enrichissement progressif. On se faisait gloire de gravir un par un les échelons. Les trop rapides réussites, les fortunes trop hâtives, paraissaient suspectes ; elles éveillaient moins l'envie que la méfiance ou la dérision, car on les jugeait illusoires, sans lendemain parce que sans assise. Les maisons princières obéissaient aux mêmes règles, et pour les mêmes raisons ; elles connaissaient les mêmes lenteurs prudentes en leur élévation et ne montraient en général pas moins de patience que le laboureur augmentant son cheptel et arrondissant ses champs.

La fortune des sires d'Albret, aïeux d'Henri IV, est à cet égard riche d'enseignements. En 1060, ce que l'on appelait « la sirerie d'Albret » ne comprenait que quelques cantons des Landes et du Lot-et-Garonne, dont la ville forte de Nérac. En 1250, les sires d'Albret s'agrandissent de Bazas. En 1361, des vicomtés de Tartas et de Payanne. Ils acquièrent ensuite le comté de Dreux, Gaure, Avesnes, Mont-de-Marsan et le captalat de Buch. En 1470, ils héritent, par la maison de Penthièvre, du Périgord et du Limousin. En 1478, du comté d'Étampes. Puis, par son mariage avec Catherine de Foix, Jean d'Albret devient roi de Navarre. Son petit-fils, Henri d'Albret (le grand-père d'Henri IV), épouse la sœur de François Ier, Marguerite de Valois-Angoulême, duchesse douairière d'Alençon ; il hérite de l'Armagnac. Jeanne d'Albret, la mère d'Henri IV, épouse Antoine de Bourbon, duc de Vendôme : la Navarre, le Béarn et le comté de Foix sont érigés en duché-pairie en 1559. Henri IV poursuivra l'extraordinaire ascension des d'Albret. Non seulement, dans un premier temps, il sera l'époux de Marguerite de Valois

Extrait de la publication

(la reine Margot !), fille et sœur de rois, mais, partant de son petit royaume de Navarre, il s'agrandira de la France ! Plus encore : après avoir été, au cours de sa « longue marche », roi des capitaines huguenots, il finit par devenir « le capitaine des rois », c'est-à-dire l'arbitre de l'Europe et nul ne sait à quel degré de puissance il eût porté notre pays lorsque le couteau de Ravaillac trancha le fil de ses jours.

Des observations presque semblables peuvent être formulées à l'égard de sa famille paternelle. Issus du comte Robert de Clermont, cinquième fils de Saint Louis, les Bourbons ont crû à l'ombre du chêne capétien. Cousins des rois, ils ont agrandi leurs possessions non par de grands faits d'armes, mais humblement, patiemment : par des mariages habiles et de hautes charges. Ils n'avaient aucune chance cependant d'accéder au trône de France. La dynastie des Valois ne semblait pas près de s'éteindre, quand Antoine de Bourbon épousa Jeanne d'Albret : c'était d'ailleurs pour lui l'occasion inespérée de ceindre une couronne, celle de Navarre, plus nominale qu'effective, néanmoins une appréciable promotion ! La mort successive des trois derniers Valois (François II, Charles IX et Henri III) ouvrit l'accès du trône à son fils. Comme dit Brantôme : « Quand en son temps il n'aurait fait autres belles choses que d'avoir fait et procréé notre grand roi d'aujourd'hui, Henri IV, il a fait beaucoup et est digne de très grands et incomparables éloges. »

Extrait de la publication

II

LE LION ET LA BREBIS

M*ilagro ! la vaca hijo una oveja !* (Miracle ! la vache a fait une brebis !) Selon Palma-Cayet, dans sa *Chronique novenaire*, ce fut par cette boutade que les Espagnols avaient salué la naissance de Jeanne d'Albret. Allusion disgracieuse aux vaches figurant dans les armoiries de Béarn. Pour la même raison, ils surnommaient Henri d'Albret, roi de Navarre, « el vachero », le vacher. Ce dernier avait épousé, comme on l'a dit plus haut, la sœur de François Ier, Marguerite de Valois-Angoulême, reine des poètes, protectrice des premiers calvinistes et de Clément Marot. La Marguerite des marguerites aimait certes mieux écrire et deviser que faire des enfants, au grand dam de son mari. Jeanne d'Albret resta fille unique. Aussi, quand elle donna le jour au futur Henri IV, « le vacher » se serait écrié : *Ahora, mire que aquesta oveja parió un león !* (Maintenant, regarde, la brebis a enfanté un lion !)

On s'en doute, la parfaite entente ne régnait pas entre la vaste Espagne et la petite Navarre. Naguère, celle-ci avait été un grand royaume taillé dans l'ancien empire

Extrait de la publication

carolingien, ayant pour capitale Pampelune, englobant alors une partie de la Castille et de l'Aragon. Ce royaume franco-espagnol avait lentement périclité, jusqu'à ne plus comprendre que la haute Navarre (espagnole) et la basse Navarre (française). Lorsque Sanche IV de Navarre mourut, sans enfant, en 1224, ç'avait été son neveu, Thibaut de Champagne, qui avait hérité de sa couronne. Jeanne de Navarre ayant épousé Philippe le Bel, les fils de ce dernier portèrent successivement le double titre de roi de France et de Navarre. Puis la couronne échut à Charles le Mauvais et, finalement, à Catherine de Foix, épouse de Jean d'Albret. Or lorsque Ferdinand le Catholique se remaria avec Germaine de Foix, il revendiqua l'héritage de Navarre au nom de sa femme. En 1512, la Navarre espagnole fut annexée purement et simplement à l'Espagne. Toute sa vie, Henri d'Albret intrigua et lutta pour reconstituer son royaume. Son amitié avec François Ier, son mariage avec Marguerite, ne lui servirent de rien. Il échoua dans tous ses projets de reconquête. Charles Quint admirait sa ténacité. N'avait-il pas déclaré, en 1540, quand il avait traversé la France pour mater la révolte flamande, « n'avoir vu qu'un homme durant son voyage », cet homme étant Henri d'Albret ? Pour autant n'était-il pas disposé à lui rendre la haute Navarre, bien au contraire. Cependant, il n'était pas sûr de son droit. Aussi lui parut-il préférable de résoudre le conflit par un mariage entre Jeanne d'Albret, héritière de la Navarre française, et Philippe, son fils, le futur Philippe II. Mais François Ier n'avait aucune envie de voir les Espagnols s'installer en deçà des Pyrénées et faire main basse sur les nombreuses et riches possessions méridionales des d'Albret. Si la Navarre française ne comptait plus guère qu'une quarantaine de lieues carrées, le chapitre précédent a pu donner quelque idée des comtés, vicomtés, villes et seigneuries dont les d'Albret étaient les maîtres.

Extrait de la publication

Le mariage de Jeanne et de Philippe valait une invasion, et par notre pire ennemi ! En foi de quoi, le bon roi de France intima l'ordre à sa sœur chérie de se séparer de la petite Jeanne, et de l'envoyer à la cour, où l'on prendrait soin d'elle. La poétesse Marguerite révérait si fort son frère qu'elle ne put, ou n'osa, refuser. Cependant, Jeanne d'Albret ne fut point conduite au Louvre, mais retenue quasi prisonnière dans un manoir de Picardie, puis au château de Plessis-lez-Tours : on craignait son enlèvement par les agents de Charles Quint ! De santé délicate, séparée de ses parents, déracinée de sa terre natale, soumise de surcroît à une surveillance étroite, on pouvait croire qu'elle s'étiolerait, à tout le moins qu'elle s'enliserait dans la mélancolie. Il n'en fut rien. L'épreuve la fortifia. Dans le sombre château de Louis XI, elle se forgea une âme d'airain, outre qu'elle prit la plus amère notion de la raison d'État.

Quand elle eut treize ans, François Ier décida de la marier au duc de Clèves. Dans sa terrible lutte contre Charles Quint, le roi-chevalier faisait feu de tout bois ; il en oubliait parfois sa chevalerie ! Par le moyen de ce mariage, il se flattait de détacher Clèves du parti autrichien. De plus, informé de négociations (réelles ou supposées) entre Charles Quint et Henri d'Albret, il avait intérêt à brusquer les choses. Or, contre toute attente, la fillette opposa un refus catégorique. Elle dicta même à deux notaires et devant témoins une protestation solennelle. Le bon oncle passa outre et le mariage fut célébré, par procuration. Encore le connétable de Montmorency dut-il porter la mariée jusqu'à l'autel, prétexte pris de la pesanteur des atours ! Par bonheur, le duc de Clèves vira casaque et il fut aisé de faire annuler le mariage pour non-consommation. Ce n'était pourtant que partie remise pour l'Espagne. Lorsque son fils (le futur Philippe II) devint veuf de Marie de Portugal, Charles Quint jeta de nouveau les yeux sur

l'héritière de Navarre. François Ier était mort, mais Henri II poursuivit ponctuellement sa politique. Il fallait en finir avec Jeanne d'Albret, et surtout avec le péril qu'elle représentait pour la France. Il la donna donc à son cousin, Antoine de Bourbon, duc de Vendôme. Cette fois, la difficulté vint des parents ! Henri d'Albret – toujours nageant entre deux eaux, toujours anxieux de préserver l'indépendance de la Navarre – ne voulait pas trop d'un prince français ; il redoutait l'annexion de son royaume à la France. Son épouse, Marguerite, estimait au contraire que sa fille méritait mieux qu'un Bourbon ; elle rêvait pour elle du dauphin. Comme il était d'usage en ces sortes d'alliances, les nouveaux époux n'avaient pas été consultés. Antoine de Bourbon avait alors trente ans ; il était le petit-fils du connétable de triste mémoire ; il avait pour frères François, comte d'Enghien (le vainqueur de Cérisoles), Charles, cardinal-archevêque de Rouen, Louis, prince de Condé, et Charles, comte de Soissons. Jeanne avait vingt ans. L'élégant cavalier qu'on lui imposait lui plut extrêmement. « Je ne vis jamais, dit Henri II, mariée plus joyeuse que celle-ci, et ne fit jamais que rire ! » Mais Jeanne, sous les apparences d'une allégresse un peu folle, cachait une profondeur insoupçonnée. Âme impulsive et passionnée, c'était pour la vie qu'elle se donnait au bel Antoine. Et lui, sans doute touché par cette flambée amoureuse, sut manifester ce qu'il fallait de tendresse, mais c'était un Bourbon…

Les premières années du couple furent heureuses. Jeanne avait alors un caractère enjoué. Elle ne devint la princesse austère que l'on sait et la partisane implacable, non par inclination naturelle, mais par l'effet du malheur. Son premier enfant, également prénommé Henri, et gratifié du titre de duc de Beaumont, naquit en 1551 et mourut le 20 août 1553 dans des circonstances extravagantes. Il était d'usage que les enfants

princiers fussent élevés par des mains étrangères, leurs parents ayant trop à faire. Le petit duc de Beaumont fut ainsi confié à la baillive d'Orléans, Aimée de La Fayette de Sillery. La baillive, « étant fort âgée et frileuse extrêmement, se tenait close et tapissée de toutes parts avec un grand feu ; elle en faisait encore plus à l'endroit de ce petit corps de prince, le faisant haleter et suer de chaleur à toute outrance, sans qu'elle souffrît air, vent ni haleine être donnés, ni entrer dans la chambre ; ce qu'elle fit si opiniâtrement, quoi qu'on lui sût dire, qu'enfin le petit duc de Beaumont étouffa peu à peu dans ses langes, et si toujours cette bonne femme disait : laissez-le, il vaut mieux suer que trembler » (Palma-Cayet).

Apprenant cette mort, Antoine de Bourbon, qui était aux armées, s'efforça de consoler sa femme de nouveau enceinte :

« Ma mie, j'eusse bien voulu qu'il eût plu à Dieu nous visiter par autre moyen que celui-là… Cependant, pour un que Dieu nous peut ôter et recevant la fortune comme venant de lui gracieusement, il nous en peut donner une douzaine, car nous sommes encore tous deux jeunes assez pour en avoir beaucoup… Vous savez dans quel état vous êtes, qui vous doit donner en telle disgrâce grand réconfort. En vous seule gît tout l'honneur de notre maison, il faut que vous en soyez bien curieuse, et vous m'entendez bien. »

On a écrit parfois que le vieux roi de Navarre, apprenant la mort de son premier petit-fils, gourmanda fort sa fille. Mais les caractères du temps restaient si simples, ils gardaient en Dieu une telle confiance, qu'Henri d'Albret ne doutait pas que Jeanne ne mettrait au monde un autre enfant mâle pour assurer la succession de Navarre ! Et il lui recommandait tout bonnement de ne point s'abîmer dans le chagrin et de veiller plutôt au « petit fruit » qu'elle portait. Il proposait même de se

rendre à La Flèche, où elle pourrait faire commodément ses couches. Il obtint d'ailleurs, finalement, qu'elle viendrait en Navarre. Jeanne avait été informée que son père avait fait son testament et, paraît-il, avantagé certaine dame à laquelle il voulait du bien ! Il se peut que cette affaire de testament n'ait pas été étrangère à la décision d'Antoine de Bourbon, d'abord un peu réticent. Quoi qu'il en soit, le couple se mit en route en octobre 1553. Le 14 décembre naissait le futur Henri IV. Mais laissons Palma-Cayet nous conter cette naissance, ne serait-ce que pour montrer la rusticité des mœurs de l'époque et le caractère du vieux d'Albret. Précisons que Palma-Cayet fut un familier de Jeanne d'Albret et qu'il écrivit sa *Chronique novenaire* du vivant d'Henri IV : on peut donc le supposer bien informé et assez prudent pour ne point divaguer :

« Le roi son père était un peu malade ; même la contagion courait en ce pays-là ; mais la vue de sa bonne fille, comme il l'appelait d'ordinaire, lui rendit sa santé parfaite, et lui ôta toute appréhension et crainte du danger.

» Ce fut durant ces dix jours[1] à tâcher de voir ce testament par tous les moyens qu'il lui fut possible ; ce qu'elle obtint sans l'ouvrir. Il était dans une grosse boîte d'or, et dessus une grosse chaîne d'or qui eût pu faire vingt-cinq ou trente tours à l'entour du cou. Elle la demanda ; il lui promit, disant en langage béarnais : « Elle sera tienne, quand tu m'auras montré ce que tu portes ; et afin que tu ne me fasses point une pleureuse ni un enfant rechigné, je te promets de te donner tout, pourvu qu'en enfantant tu chantes une chanson en béarnais, et, quand tu enfanteras, je veux être présent. » À cet effet il commanda à un sien valet de chambre nommé Cotin, vieux serviteur, qu'il la servît à la

1. Du 4 au 14 décembre.

Extrait de la publication

chambre, et, à l'heure qu'elle serait en travail d'enfant, qu'il le vînt appeler à quelque heure que ce fût, même en son plus profond sommeil, ce qu'il lui ordonna expressément.

» Entre minuit et une heure, le treizième jour de décembre 1553 [1], les douleurs pour enfanter prirent à la princesse. Au-dessus de sa chambre était celle du roy son père, qui, averti par Cotin, soudain descend. Elle, l'oyant (*l'entendant*), commence à chanter en musique ce motet en langue béarnaise : *Nostre Donne deu cap deu pon, adjuda mi en aquete houre* (Notre-Dame du bout du pont, aide-moi à cette heure). Cette Notre-Dame était une église de dévotion dédiée à la Sainte Vierge, laquelle était au bout du pont du gave en allant vers Jurançon, à laquelle les femmes en travail d'enfant avaient accoutumé de se vouer, et en leur travail de la réclamer ; dont elles étaient souverainement assistées et délivrées heureusement. Aussi n'eut-elle pas plus tôt achevé son motet que naquit le prince qui commande aujourd'hui, par la grâce de Dieu, à la France et à la Navarre.

» Étant délivrée, le roy mit la chaîne d'or au cou de la princesse, et lui donna la boîte d'or où était son testament, dont toutefois il emporta la clef, lui disant : « Voilà qui est à vous, ma fille, mais ceci est à moi », prenant l'enfant dans sa grande robe, sans attendre qu'il fût bonnement accommodé, et l'emporta dans sa chambre…

» Ainsi vint ce petit prince au monde, sans pleurer ni crier, et la première viande qu'il reçut fut de la main de son grand-père, ledit sieur roy Henri ; qui lui bailla une pilule de la thériaque des gens du village, qui est un cap d'ail (*une tête d'ail*), dont il lui frotta ses petites lèvres, lesquelles il fripa l'une contre l'autre comme pour

1. En réalité, le 14 décembre.

sucer ; ce qu'ayant vu le roy, et prenant de là conjoncture qu'il serait d'un bon naturel, il lui présenta du vin dans sa coupe ; à l'odeur ce petit prince branla la tête comme peut faire un enfant, et lors ledit sieur roy dit : "Tu seras un vrai Béarnais." Tous ces propos soient dits avec la révérence due à Leurs Majestés ; mais c'est aussi pour montrer que les princes ont des affections semblables aux autres, et néanmoins qui importent principalement quand il y va de l'intérêt de leurs États. »

Palma-Cayet ajoute que l'enfant reçut les titres de duc de Beaumont-en-Sonnois et prince de Vianne, et qu'il fut baptisé à Pau par le cardinal d'Armagnac, en présence de l'évêque de Lescar, Jacques de Foix, représentant le parrain, qui était le roi Henri II, et de la comtesse d'Andouyns représentant la marraine, Claude de France. On avait pour la circonstance commandé des fonts baptismaux en argent doré. Palma-Cayet précise encore qu'une infinité de poèmes furent écrits, en plusieurs langues, pour célébrer la naissance et le baptême d'Henri. Il y va même de son petit couplet personnel :

Béarn, ainsi enrichi saintement
Par cet enfant, dresse si hautement
Son chef en l'air qu'il baise jà les cieux.
Ô Pau heureux ! Heureusement chanté !
Mais plus heureux qui s'en est contenté
Pour l'égaler au lieu natal des dieux.

Certes, Palma-Cayet était meilleur chroniqueur que poète, mais cet homme universel pratiquait aussi l'astrologie. Il dit que plusieurs de ses confrères et « autres excellents mathématiciens » se penchèrent sur le ciel astral du nouveau-né et prédirent qu'« il serait sauvé d'une infinité d'attentats » et que ses infortunes

l'enrichiraient au lieu de le détruire. Et qu'ils dédièrent leurs prédictions (indiscrètes) à la bonne reine Catherine de Médicis, « amatrice et forte studieuse des bonnes lettres et des sciences plus exquises ».

III

« LO QUE A DE SER… »

L'enfant eut huit nourrices successives, et Michelet, incorrigible romantique, voit dans ces changements de lait on ne sait quel présage ! On le confia ensuite aux bons soins de Suzanne de Bourbon-Busset, femme de Jean d'Albret, baron de Miossens et proche parent du roi de Navarre. Les Miossens habitaient le manoir de Coarraze, près de Nay : il en reste aujourd'hui peu de chose, sinon cette inscription gravée dans une pierre et qui donne à rêver : *Lo que a de ser no puede faltar* (Ce qui doit être ne peut manquer). Le roi de Navarre avait des idées bien arrêtées, et passablement originales, sur l'éducation des princes. Il exigea que son petit-fils fût élevé à la dure, sans considération pour son rang. Rien dans ses vêtements, dans sa nourriture, dans le comportement des Miossens à son égard, ne le devait distinguer des autres enfants de Nay ou de Coarraze. Venant de sa part, ce programme n'avait pas de quoi surprendre. Et puisque le vieil homme ne tardera pas à disparaître, il est temps que nous complétions son portrait.

D'abord, un mot de son prénom d'Henri, qui n'était nullement héréditaire chez les d'Albret. Comme, la veille de son baptême, on avait hébergé deux pèlerins allemands en route pour Saint-Jacques-de-Compostelle et dont l'un d'eux s'appelait Henri, ce fut ce dernier que l'on choisit pour parrain. Préférer de la sorte un pauvre serviteur de Dieu à quelque illustre parent ou protecteur possible n'était pas dans les usages princiers du temps !…

On a indiqué plus haut quels efforts avait consentis Henri d'Albret, dans quelles aventures il s'était jeté pour reconquérir la Navarre espagnole. Il faut ajouter qu'il aimait assez son peuple pour essayer d'améliorer le sort des pauvres et créer des débouchés en implantant des ateliers. Il fit venir des laboureurs de Saintonge pour défricher les terres, des tisserands et des teinturiers pour fabriquer les fameux draps de Béarn réputés pour leur finesse. Participant volontiers aux fêtes villageoises, tout mêlé de cœur et de tempérament à la vie populaire, aussi peu « majestueux » que possible, mais aimé parce que respecté, grand chasseur, bon vivant, il tenait davantage du gentilhomme « champêtre » (selon l'aimable formule d'Agrippa d'Aubigné) que du souverain. Les anecdotes, pieusement recueillies et quelque peu augmentées, fourmillent sur son compte. Nous n'en retiendrons que deux ; elles attestent sa connaissance des hommes et sa malice quasi paysanne.

À l'un de ses familiers qui lui demandait la grâce d'un coupable avec une insistance suspecte, il répondit : « Je ne puis. » L'autre rétorqua ingénument : « Mais il m'a promis un beau cheval d'Espagne si je l'obtiens ! » Le roi : « Je vous donne volontiers le cheval, mais ne parlons plus de la grâce. »

Un jour de Vendredi saint, l'évêque de Lescar lui demandait, en mémoire du Christ, de laisser la vie à un gentilhomme. « Mon cousin, lui répondit-il, Dieu a

commandé la justice et la punition des méchants. Je veux donc honorer ce jour et pratiquer un acte de justice en punissant les coupables. »

Bref, le roi de Navarre eût été parfait « s'il n'eût été adonné aux femmes tant qu'il était ».

De ce grand-père, Henri IV héritera les qualités essentielles : la bonté instinctive, la simplicité naturelle, l'absence de morgue, l'art et le goût de la popularité, le sens du bonheur, en un mot le caractère des gentilshommes champêtres de l'ancienne France. Il n'est pas jusqu'à son penchant pour les femmes qu'il ne tînt du vieux d'Albret… Il est vrai que, sur le chapitre amoureux, Antoine de Bourbon ne laissait rien à son beau-père, lui dont les amours scandalisèrent (presque !) une cour cependant dissolue. Mais de ce père Bourbon, Henri IV n'aura pas seulement la paillardise : il aura aussi la bravoure un peu folle et, même, en certaines circonstances, le comportement « hussard ». Brantôme, qui l'a connu et admiré, le décrit ainsi : « Tout bon et gentil prince, brave, vaillant, car de cette race de Bourbon il n'y en a point d'autres, et tout plein de courage à la guerre, n'épargnant ses pas, ni sa peau, non plus que le moindre soldat du monde, affable et courtois et retenant par là à son parti plusieurs capitaines, gentilshommes, soldats et autres qui, sans lui, eussent été de l'autre côté, fort adonné à l'amour aussi, ingrat un peu, disait-on, à l'endroit d'aucuns des siens qui l'avaient servi, et peu vindicatif envers ceux qui lui avaient fait du déplaisir et offensé. » Mais Brantôme oublie de dire qu'Antoine de Bourbon manquait d'esprit de suite, voire de volonté. Il omet ses atermoiements, ses hésitations entre le parti catholique et le parti huguenot, ses abjurations, ses reconversions telles qu'aux yeux des uns et des autres il passait pour un renégat, sans comprendre qu'on le manœuvrait tout en le berçant de faux espoirs. À première vue, son fils – qui changea six fois

de religion – paraît l'avoir imité. Mais les revirements d'Henri IV résultaient, non de rêveries, mais de nécessités impérieuses. La différence est grande entre l'opportunisme et le salut public ou privé. D'ailleurs, si Henri IV a quelque ressemblance avec son père, cette identité reste superficielle. En réalité, il tenait de Jeanne d'Albret, sa mère, une volonté inflexible, un cœur de feu mais dont la raison modérait les excès, et une ténacité dont il est peu d'exemples et qui explique sa réussite. Mais sans doute devait-il encore plus à Jeanne d'Albret la certitude d'accéder au pouvoir, d'avoir un grand destin. Il y aurait un livre à faire sur la vertu mystérieuse de ces mères qui persuadent les grands hommes de leur valeur et de leur avenir, et leur insufflent, jour après jour, une inaltérable confiance en eux-mêmes.

Mais laissons ces considérations psychologiques : il y a toujours un peu de naïveté à tenter de percer le secret des héros, ou les raisons d'une réussite exceptionnelle.

Donc, le 25 mai 1555, Henri d'Albret mourut, laissant la Navarre à son gendre et à sa fille. Le couple séjourna à Pau pendant une partie de l'année 1556, avec la permission d'Henri II. Il repartit pour Paris en décembre, en emmenant le petit prince de Navarre.

« Le roy Antoine, raconte Favyn [1], sa femme et le prince de Navarre, leur fils, prince gaillard et beau par excellence, vinrent trouver le roy à la cour…, lequel, voyant le prince de Navarre si gentil et dispos, résolut dès lors de le faire nourrir [2] auprès du dauphin François ; et l'ayant embrassé et baisé plusieurs fois, lui demanda s'il voulait être son fils. Mais le petit prince lui répondit aussitôt en son langage béarnais, se tournant vers son père : *Quel es lo seigne pay* (Celui-ci est

1. Auteur d'une *Histoire de la Navarre.*
2. Élever.

Extrait de la publication

monsieur mon père). Le roy, prenant plaisir à ce jargon, lui demanda : “Puisque vous ne voulez être mon fils, voulez-vous être mon gendre ?” Il répondit promptement et sans songer : *Obé !* (Oui bien). Et dès lors le roy très chrétien et les roy et reine de Navarre accordèrent le mariage de leur fils avec Madame Marguerite de France. »

Cette dernière devait en effet devenir la fameuse reine Margot. Quant au projet de mariage, si joliment évoqué par Favyn, il répondait bien sûr à des vues politiques très précises. De même qu’il l’avait fait pour Jeanne d’Albret, Henri II entendait fixer l’héritier des Navarre dans le parti français, couper court à toute velléité d’alliance avec une infante d’Espagne.

Le petit prince fut ensuite reconduit en Navarre et confié à nouveau aux Miossens. Ainsi, après les splendeurs et les friandises de la cour, se retrouva-t-il pieds et tête nus, courant avec les galopins de Coarraze, mouille, vente ou neige, et sinon attablé, selon les consignes du feu grand-père, devant une miche de pain bis, l’assiette de bœuf et le fromage à l’ail chers aux Béarnais. Grandeur et décadence ? Non point. Cette éducation spartiate lui donna des muscles et des poumons. Elle explique son endurance peu commune, son dédain des nourritures sophistiquées et des élégances vestimentaires, mais aussi son amour des petites gens. Ce n’est pas un mince privilège pour un prince-enfant que de partager la vie quotidienne des laboureurs et des bergers. Il y acquiert une incomparable densité humaine.

Ces années agrestes furent les seules vraiment heureuses que connut Henri IV au cours de son existence tumultueuse. Dans la solitude glorieuse du pouvoir, il pouvait se souvenir des camaraderies d’autrefois : à Coarraze, l’amitié était innocente et désintéressée !

Or cette enfance si simple et si paisible – et dont on a souligné l'importance –, voici, pour conclure sur une note d'humour, ce qu'elle devient sous la plume d'un des nombreux prédicateurs qui prononcèrent l'oraison funèbre d'Henri IV :

« Ce grand roi conçu capitaine aussitôt que né, le berceau duquel fut un bouclier, le maillot une cuirasse, qui eut pour douces et plaisantes chansons de sa nourrice le son des fifres et des tambours, la fanfare des trompettes et clairons, le bruit des pistoles, arquebuses et mousquets, et le tintamarre des pétards et canons : qui fut nourri de pain de munition au lieu de lait, qui eut pour sa lumière les feux d'une armée campée… »

Ce prédicateur était Jean du Bois-Olivier [1], abbé de Beaulieu en Argonne, ancien capucin qui s'était fait soldat : raison pour laquelle il confondait probablement avec un bouclier l'écaille de tortue que l'on peut voir au château de Pau.

1. Cité par Jacques Hennequin dans son remarquable livre, *Henri IV dans ses oraisons funèbres.*

Extrait de la publication

IV

L'ENFANT PARTAGÉ

Le 10 juillet 1559, la lance de Montgomery blessait mortellement Henri II, devant le palais des Tournelles, au cours du tournoi donné en l'honneur du double mariage de Marguerite de France avec le duc de Savoie et d'Élisabeth avec Philippe II, roi d'Espagne. Cette catastrophe imprévisible laissait la reine mère Catherine de Médicis dans une situation difficile. Le nouveau roi, François II, marié à la trop belle Marie Stuart, était de santé fragile. Ses frères, Charles (futur Charles IX), Henri (futur Henri III) et François (futur duc d'Alençon), n'avaient respectivement que neuf, huit et cinq ans. La disparition d'Henri II survenait au moment même où l'orage des guerres de Religion menaçait d'éclater. Il n'est pas dans notre sujet d'exposer les motifs qui conduisirent protestants et catholiques à s'entre-tuer avec une sauvagerie dont il est peu, sinon point, d'exemples. Rappelons toutefois que, devant les désordres et les abus trop fréquents des gens d'Église, le calvinisme avait fait tache d'huile, principalement dans l'ouest et le sud-ouest de la France. François Ier, puis Henri II, rois très chrétiens, s'étaient

Extrait de la publication

fait un devoir d'extirper l'hérésie ; ils avaient multiplié les bûchers, institué des juridictions expéditives, au point d'émouvoir les papes ! Dans cette première période – celle des martyrs –, la Réforme recrutait surtout ses adeptes dans la « gent mécanique », autrement dit parmi les artisans des villes et leurs compagnons : savetiers, cordonniers, menuisiers, cardeurs, peigneurs de laine, merciers et porte-paniers, mais aussi parmi les marchands ambulants et les colporteurs, excellents agents de propagande. La bourgeoisie, dont la puissance n'avait cessé de croître depuis le début du siècle, n'était que très partiellement touchée. Paris restait, et restera tout au long de ces guerres, résolument, viscéralement, catholique. Il en était de même de la noblesse, y compris la multitude des gentilshommes campagnards d'un loyalisme éprouvé. Mais la mort brutale d'Henri II modifiait cet état de choses. En effet, la faiblesse du pouvoir central autorisait toutes les intrigues. La haute noblesse, ci-devant féodale, durement réduite à l'obéissance par Louis XI, releva la tête. Il ne s'agissait point ici de bien public, ni même de religion, mais d'intérêts personnels. Trois factions se formèrent à la cour et, tout de suite, s'opposèrent. D'abord, la tribu des Guises et de leurs partisans : François, duc de Guise (il avait contraint Charles Quint à lever le siège de Metz et repris Calais ; son prestige était considérable), et son frère, le cardinal de Lorraine, prélat ambitieux et politique subtil. D'entrée de jeu, « Messieurs de Lorraine » (ainsi nommait-on les deux Guises) firent une analyse correcte de la situation : comprenant que les catholiques formaient une écrasante majorité, surtout à Paris, ils se déclarèrent hautement protecteurs de l'Église et de la Couronne. Les Réformés trouvèrent leurs représentants dans le clan des Bourbons, premiers princes du sang : Antoine de Bourbon, duc de Vendôme et roi de Navarre, chef de sa Maison, et son frère

Louis, prince de Condé. Mais ces deux « protecteurs » restaient nominaux ; ils avaient adhéré à la Réforme par opportunisme et haine de la Maison rivale ; ils n'agissaient point ouvertement, mais se contentaient de cautionner les religionnaires. Par contre, ceux-ci pouvaient faire fond sur le troisième parti représenté par les frères de Châtillon : le cardinal Odet, Gaspard de Coligny, grand amiral, et François d'Andelot, colonel général de l'infanterie. Ils étaient de plus neveux d'Anne de Montmorency, connétable et premier baron de la chrétienté.

Les efforts de la reine mère pour apaiser les rivalités, et, sinon, maintenir le juste équilibre entre les trois factions, furent vains. Dans cette course au pouvoir, les Guises gagnèrent la première manche. Il leur fut aisé, ayant par leur adresse capté la confiance de Catherine, d'évincer leurs concurrents. Le connétable de Montmorency fut renvoyé à Chantilly. On confia à Antoine de Bourbon la mission d'accompagner Élisabeth de France jusqu'à la frontière espagnole, afin de la remettre solennellement aux envoyés de Philippe II. Cette marque de confiance flattait sa vanité. Il ne comprit pas que les Guises se jouaient de lui. À vrai dire, savait-il ce qu'il voulait ? Il hésitait encore sur le parti à prendre. S'il s'était rapproché des religionnaires, ç'avait été par dépit : on l'avait oublié dans le traité du Cateau-Cambrésis, alors qu'il escomptait que la Navarre espagnole lui serait rendue.

À cette époque de sa vie, son épouse Jeanne d'Albret n'envisageait pas le moins du monde de se faire protestante ; tout au contraire, elle s'opposait, dans la mesure de ses moyens, aux compromissions de son mari. Brantôme : « La princesse, jeune et belle, aimait bien d'abord tout autant une danse qu'un sermon et ne se plaisait à cette nouveauté de religion ; elle le montra un jour au roi, son mari, lui disant tout à trac que, s'il se

voulait ruiner et faire confisquer son bien, elle ne voulait perdre le sien ni si peu qui lui était resté des rois ses prédécesseurs. »

Mais Antoine s'opiniâtrait. Bien plus, il avait donné à son fils un précepteur huguenot, M. de La Gaucherie. Cependant, on peut se demander dans quelle mesure il fut impliqué dans la célèbre conjuration d'Amboise, ni même s'il connut les projets de La Renaudie. Son frère Condé se compromit davantage, bien que les conjurés se fussent contentés de le choisir pour « capitaine muet ». Les Guises avaient raison de craindre plus les agissements des frères de Châtillon. Une épuration maladroite des cadres de l'armée et de la justice, diverses mesures fiscales prises hâtivement par le cardinal de Lorraine, diminuaient, momentanément, la popularité des deux frères. Ils persuadèrent la reine mère et ses fils de se réfugier au château d'Amboise, pour se protéger des entreprises de Coligny et des siens. Or ces derniers étaient foncièrement attachés à la Couronne. Il en était de même des Réformés qui ne demandaient rien d'autre que de pratiquer librement leur religion et qui demeuraient encore sous l'influence pacifiante de Genève. Cependant La Renaudie, hobereau périgourdin, avait résolu de s'emparer des Guises, afin de libérer la famille royale de leur tyrannie. Doué de cette éloquence qui est propre aux fanatiques, payant de sa personne en toute occasion, il recruta sans peine quelques centaines de gentilshommes mécontents de la dictature des Guises et de vieux soldats licenciés par ordre du cardinal. Il tint à Nantes plusieurs réunions dont le secret transpira. Promptement informés, les Guises jouèrent leur va-tout. Ils firent convoquer à Amboise, par le jeune roi et sa mère, les chefs probables du complot, Condé, Coligny et ses frères. Pleins de confiance, les conjurés de La Renaudie s'approchèrent

Extrait de la publication

du château. Ce fut un jeu de les cueillir et de les massacrer. Les Guises exercèrent une vengeance impitoyable : des centaines de captifs furent pendus aux créneaux d'Amboise, garrottés ou décapités. La Renaudie leur échappa : il était mort en combattant. Comme il est naturel, la Réforme en prit un regain de force. La conjuration d'Amboise devint un symbole. Que l'on se souvienne du serment d'Agrippa d'Aubigné. Il avait huit ans et demi quand son père le conduisit à Amboise, pour lui montrer les restes mutilés des martyrs de la religion : « Mon enfant, lui dit-il, il ne faut pas que ta tête soit épargnée après la mienne, pour venger ces chefs pleins d'honneurs ; si tu t'y épargnes, tu auras ma malédiction. » Agrippa jura de venger les martyrs et tint parole.

Il s'en fallut de peu qu'à Amboise « Messieurs de Lorraine » ne fissent étrangler Condé. La reine mère sauva le prince. Elle savait qu'un tel crime eût provoqué la rébellion immédiate des Bourbons, des Châtillon et de leur oncle Montmorency ; déjà son esprit subtil concevait le projet d'utiliser les chefs réformés comme contrepoids à la dictature des Guises : diviser pour régner fut dès lors sa seule ligne politique ; il faut convenir qu'elle n'avait pas le choix.

Mais le cardinal de Guise la perça à jour et usa d'une autre arme. Insinuant comme il l'était, ce lui fut un jeu de détacher l'incertain Antoine de Bourbon du parti réformé. Il l'endormit de belles paroles et de promesses fallacieuses, laissant entendre qu'il serait aisé de lui obtenir la Sardaigne en échange du petit royaume de Navarre.

Ce fut le moment que Jeanne d'Albret choisit pour abjurer. Elle le déclare expressément dans ses Mémoires : « Je dirai, commençant par la religion, que, depuis l'an mil cinq cent soixante, il n'y a personne qui ne sache bien qu'il plut à Dieu par sa grâce me retirer

de l'idolâtrie où j'étais plongée, et me recevoir en son Église. Depuis ce temps-là, par sa même grâce, il m'y a fait persévérer, de sorte que je me suis toujours employée à l'avancement de celle-ci. Et même du feu roi mon mari, lequel, s'étant retiré de ce premier zèle qu'il en avait, me fut une dure épine, je ne dirai pas au pied, mais au cœur… »

Cet émouvant aveu traduit-il la déception religieuse ou le désarroi d'une femme bafouée ? Le temps des attentions délicates, des billets amoureux, de la tendre sollicitude d'Antoine, était d'ores et déjà révolu. Il n'était bruit que de ses galanteries, des fêtes qu'il donnait à ses maîtresses, de banquets qui s'achevaient en orgies. Sans doute exagérait-on quelque peu ses turpitudes. Les Réformés cherchaient à attirer la reine de Navarre dans leurs filets. Les Guises, à rendre la situation irrémédiable entre les époux. Pour une large part, Jeanne se jeta dans la Réforme pour laver son honneur d'épouse et, peut-être, pour surmonter son désespoir. Elle se donna à cette religion nouvelle avec le même emportement qu'elle s'était donnée naguère à son mari, et reporta son affection sur ses enfants.

Henri de Navarre avait alors sept ans. Mais, intelligent et sensible, il dut percevoir quelque chose de la détresse de sa mère, du changement qui s'opérait en elle. Car ce fut alors qu'elle devint telle que la définit d'Aubigné : « N'ayant de femme que le sexe, l'âme entière ès choses viriles, l'esprit puissant aux grandes affaires, le cœur invincible ès adversités. »

1561 fut l'année fatidique pour le ménage de Navarre. Antoine avait définitivement opté pour l'Église romaine. On le nomma en récompense lieutenant général du royaume, charge qui faisait de lui le premier personnage, après la reine mère et son fils Charles IX. Jeanne d'Albret quitta le Béarn en juillet, avec Henri et sa sœur Catherine. Dans quel dessein ?

Sur quel ordre ? Espérait-elle soustraire son époux à ses nouveaux alliés, ou à ses maîtresses ? Ici se place l'anecdote piquante relatée par Brantôme et qui se rapporte à Jeanne :

« Un jour, la femme de ce prince vint à la cour, qui avait entendu nouvelles de ses amours, et en était très mal contente et fort jalouse ; et ainsi qu'elle vint à saluer toutes les dames et filles de la cour, celle-ci aussi [1] se présenta comme les autres à recevoir sa salutation et la baiser ; mais cette princesse se tourna aussitôt par-derrière, de l'autre côté, ne daignant la regarder, ni faire cas, et va saluer d'autres. Cette dame, s'en sentant piquée, se mit à dire assez bas, et non tant que la princesse ne l'entendît et d'autres : "Vous me tournez le cul, et, par saint Jean, ce baiser refusé si vous en coûtera-t-il bien d'autres que votre mari ne vous donnera pas pour l'amour de moi !" »

Mais aussi faut-il ajouter, en contrepartie, que les prétentions de Jeanne furent tout de suite insupportables, voire nuisibles à la carrière d'Antoine. Dans son zèle de néophyte, elle clama, proclama son appartenance à la Réforme, refusant de se rendre à la messe, fustigeant les « romains », se signalant en toute occasion par un fanatisme aveugle. Elle exigea que son fils fût élevé dans la même foi. Le jeune Henri, qui la révérait, s'improvisa propagandiste de la Réforme auprès de ses camarades de jeux : le jeune Charles IX et ses frères. Un jour, la petite troupe se travestit, à son instigation, qui en cardinal, qui en abbé ou en évêque. Le cortège burlesque fit irruption dans la salle d'audience. D'abord, Catherine de Médicis ne fit qu'en rire, mais la farce se renouvela. Pour faire bonne mesure, Jeanne d'Albret prétendit que sa future bru, Marguerite de

1. Il s'agit d'une maîtresse d'Antoine, dont Brantôme tait le nom.

Gabrielle d'Estrées, favorite d'Henri IV qui projetait de l'épouser. Elle mourut avant. Le couple avait eu trois enfants. (École de François Clouet, XVIe siècle, Musée Condé, Chantilly)

Catherine Henriette de Balzac d'Entragues, marquise de Verneuil, autre favorite célèbre d'Henri IV auquel elle donna deux enfants. Ils furent élevés avec les princes royaux. (Huile sur toile anonyme du XVIIe siècle, Musée du château de Blois)

Louis XIII, roi de France, succéda à son père en 1610 sous la régence de sa mère. Il avait huit ans. (Frans Pourbus le Jeune, 1611, Galerie Palatine, Palais Pitti, Florence)

Extrait de la publication

© Rue des Archives/CCI

Maximilien de Béthune, duc de Sully, surintendant des Finances pendant le règne d'Henri IV et fidèle conseiller du roi. (Attribué à François Quesnel, XVIIe siècle, Musée Condé, Chantilly)

© Photo Josse/Leemage

Jean-Louis de La Valette, duc d'Épernon. Ancien mignon d'Henri III, homme intrigant mais néanmoins apprécié par Henri IV, il était dans le carrosse où ce dernier fut assassiné. (École française, XVIIe siècle, Musée des Beaux-Arts, Metz)

Extrait de la publication